

## COMPTE-RENDU

### Séance ordinaire du Conseil Municipal

Jeudi 8 juin 2022 à 19 heures 00 - Salle Roche Close

**Date de convocation :** 4 juin 2022

**Nombre de conseillers :** 15 en exercice, 8 présents, 13 votants

**Présents** Laurent PASCAL, Nathalie ESCLAPEZ, Corinne LABELLE, Fabienne MANCHE, Christophe BESSON, Audrey MANIVET, Thomas SILVE, Céline ROBIN.

**Excusés ayant donné pouvoir :** Guillaume CHABOT ayant donné pouvoir à Laurent PASCAL, Virginie ISOARD ayant donné pouvoir à Audrey MANIVET, Maxime MUSSO ayant donné pouvoir à Thomas SILVE, Dominique BARON ayant donné pouvoir à Christophe BESSON et Alain PASTRE ayant donné pouvoir à Corinne LABELLE.

**Absents :** Jean REMUSAT et Fabien PIOLLE

**Présidence :** Laurent PASCAL, Maire

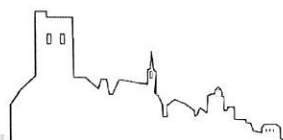
**Secrétariat de séance :** Audrey MANIVET

## COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – FINANCES

▪ Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la place d'Armes. **Voté à l'unanimité.**

▪ Attribution des lots pour la réhabilitation énergétique du centre aquatique multi-activité **Voté à 12 voix pour et 1 contre (Maxime MUSSO)**

- Lot 1 : Démolitions, terrassements généraux, gros œuvre, VRD par la société FESTA pour un montant de 458 129.85€ HT relatif à l'offre de base ;
- Lot 3 : Etanchéité par la société GECALPES pour un montant de 59 926.54€ HT relatif à l'offre de base et la PSE3 ;
- Lot 6 : Isolation extérieure par la société ISOLBAT 2ECO pour un montant 60 688.36€ HT relatif à l'offre de base;
- Lot 7 : Menuiserie extérieure par la société CHARLES pour un montant de 25 598.28€ HT relatif à l'offre de base ;
- Lot 8 : Carrelage, revêtements des sols et des murs par la société GAP CARRELAGE pour un montant de 53 747.59€ HT relatif à l'offre de base ;
- Lot 10 : Mobiliers de vestiaires par la société NAVIC pour un montant de 61 565.00€ HT relatif à l'offre de base ;
- Lot 12 : Ascenseur par la société EUROPA ALPES TECHNOLOGIES pour un montant de 21 900€ HT relatif à l'offre de base ;
- Lot 16 : Plomberie, chauffage, ventilation par la société LAVIGNA pour un montant de 495 000€ HT relatif à l'offre de base



- Décision modificative n°2 – Budget Principal. **Voté à l’unanimité.**
- Décision modificative n°1 – Budget Annexe Chaufferie Bois. **Voté à l’unanimité.**
- Décision modificative n°1 – Budget Annexe Pôle aqualudique. **Voté à l’unanimité.**
- Modification de l’orientation de la DETR 2019 relative à la « construction d’un refuge d’altitude » **Voté à l’unanimité.**

## **SCOLAIRE**

- Prise en charge des frais de transport scolaire **Voté à l’unanimité.**

## **FORETS – PASTORALISME - AGRICULTURE**

- Avenants aux conventions de pâturage avec le groupement du Grand-Puy. **Voté à l’unanimité.**
- Fixation du prix de vente du bois d’affouage. **Voté à l’unanimité.**

## **URBANISME**

- Saisie par voie électronique et dématérialisation de l’instruction d’urbanisme. **Voté à l’unanimité.**
- Autorisation de défrichement de parcelles constructible situées au Grand-Puy **Voté à l’unanimité.**
- Classement dans le domaine public de terrains situés aux Hautes-Savornins. **Voté à l’unanimité.**

## **QUESTIONS TRANSVERSALES**

**La séance est levée à 20h00.**

